

Assemblée générale annuelle
Calgary (Alberta)
Du 5 au 8 mai 2025

Le 6 mai 2025

Accueil du président et aperçu de la conférence – J.P. Leguerrier

J.P. Leguerrier ouvre la conférence en accueillant chaleureusement les participants et participantes en anglais et en français. Il présente le programme de la journée et encourage les nouveaux présidents de chapitre à profiter de cette occasion pour acquérir de l'expérience auprès des plus expérimentés, échanger des idées et découvrir des pratiques susceptibles d'être adaptées à d'autres régions. Il remercie Kathryn d'avoir organisé l'hébergement et l'accueil des participants et participantes la veille au soir. J.P. rappelle aux présidents et présidentes les élections de cette année pour les postes clés de trésorier, de premier vice-président et de troisième vice-président. Il est conseillé aux membres intéressés de se constituer un réseau et d'évaluer le soutien dont ils bénéficient avant de proposer leur candidature. Merci au chapitre Parkland pour le cadeau offert à tous les participants et participantes.

Présentations à tour de rôle

Les participants et participantes se présentent, en indiquant leur nom, leur chapitre et leur fonction au sein de l'organisation. L'absence d'Henry Masek, décédé en avril, est respectueusement soulignée.

Revue du procès-verbal de la conférence de l'année dernière – Lloyd Rogowski

Lloyd Rogowski passe en revue le procès-verbal de la conférence de l'année dernière, en précisant que les notes présentées sont des points saillants choisis plutôt qu'une transcription complète. Plusieurs questions clés sont abordées : les rapports financiers, la conformité à la vérification, l'admissibilité des bénévoles, les relations avec Postes Canada, l'admissibilité des membres, le processus de demande en ligne, le programme de paiement électronique, les subventions de la Fondation communautaire de Postes Canada et le Programme de lettres au père Noël. Gail Bourhill propose l'approbation, appuyée par Diane Biggs et adoptée après confirmation du consensus.

Rapport financier - Bob Broomhall

Le secrétaire-trésorier Bob Broomhall remercie les participants et participantes d'avoir soumis leurs rapports d'activité et financier dans les délais fixés. Il note que tous les chapitres ont utilisé le rapport d'activité mis à jour et qu'environ 80 % ont adopté le nouveau rapport financier. Bob explique que l'objectif est de simplifier les rapports financiers, d'autant plus que le Club n'est pas une société et qu'il n'est pas nécessaire de déposer un état officiel des résultats. On conseille plutôt de comptabiliser les revenus dans l'année où ils sont reçus et de suivre séparément la part des fonds qui sont engagés pour des années ultérieures. Diane Biggs, du chapitre Humber, présente le modèle promotionnel du chapitre, qui encourage les membres à payer les cotisations trois ans à l'avance à un taux réduit. Les mêmes règles de suivi s'appliquent : les paiements anticipés sont considérés comme des recettes prévues et sont comptabilisés sans qu'il soit nécessaire de faire le rapprochement entre les adhésions exactes et les montants en dollars. Cela reflète une évolution vers la flexibilité et la simplicité dans la tenue des comptes, réduisant ainsi les charges administratives.

La discussion porte ensuite sur les politiques de remboursement des frais de déplacement pour les délégués et déléguées participant à l'AGA. Ils peuvent demander le remboursement de leur kilométrage ou de leur billet d'avion, y compris les dépenses connexes telles que les taxis ou le stationnement à l'aéroport, les remboursements étant basés sur les tarifs aériens standard (déterminés à l'aide d'outils tels que Skyscanner). Les repas pris les jours de voyage, le séjour (3 nuitées) à l'hôtel et les frais accessoires (17 \$ par jour) sont également couverts, mais uniquement pour le délégué/la déléguée, et non pour son conjoint/e ou son compagnon ou compagne de voyage. Des reçus sont exigés pour toutes les demandes de remboursement. Bien que les accompagnants soient invités à participer aux repas partagés et aux événements prévus, leurs frais de voyage ne sont pas remboursés par le national ou les chapitres locaux. Le Club rappelle également que les boissons alcoolisées ne sont pas remboursées et qu'elles doivent être prises en charge par le délégué lui-même ou la déléguée elle-même.

Tous les rapports discutés ont été envoyés aux chapitres par courriel avant la conférence. Bob traite longuement de ce rapport, résumant le solde d'ouverture, le total des revenus, les dépenses et le solde de clôture. Il explique ensuite les investissements et le statut fiscal, précisant que nos rapports financiers actuels sont conformes aux normes comptables pour les organismes à but non lucratif.

Bob passe ensuite en revue les rapports des chapitres en détail, selon lesquels les chapitres sont en bonne santé financière. Les catégories de revenus et de dépenses sont également abordées. Les revenus proviennent des cotisations des membres, des levées de fonds, des intérêts bancaires et des paiements anticipés pour les événements. Les dépenses sont réparties entre les dons communautaires, les événements, les frais de déplacement, les fournitures de bureau et les frais informatiques. Bob précise que les dépenses diverses de plus de 500 \$ doivent être expliquées séparément au niveau national et au niveau du chapitre.

Des questions sont soulevées quant au montant versé directement à la Fondation communautaire de Postes Canada; on se demande si les futurs rapports financiers devraient distinguer les dons à la SCP des autres dons à des organismes de bienfaisance. Il est proposé d'ajouter une note au bas du formulaire plutôt que de rendre le formulaire principal plus complexe.

Bob demande à tous les chapitres de déclarer leurs placements, le nom et l'adresse de leur banque, ainsi que les signataires autorisés. Cela permet de faciliter les audits de l'ARC et d'assurer la continuité des activités au cas où des problèmes surviendraient.

Fiche de pointage – Bob Broomhall

Bob Broomhall explique que l'objectif premier de la fiche de pointage est de mesurer la performance du chapitre, en lien avec les incitatifs financiers de Postes Canada (environ 8 500 \$ par année), qui n'ont pas été reçus au cours des deux dernières années. Bob estime que la fiche de pointage est utile, même en l'absence de récompenses financières; elle fournit des points de repère et stimule l'engagement. Il précise que cette année, le nombre total de points qu'un chapitre peut obtenir est de quatre-vingt-six, en raison de l'annulation du Programme de lettres au père Noël l'année dernière.

La fonctionnalité du site Web a également connu quelques difficultés au cours de la dernière année. On a reconnu qu'il était difficile à utiliser parce qu'il était trop sécurisé et verrouillé, ce qui en limitait l'utilisation. En raison de contraintes financières, il n'est pas prévu de le reconstruire, mais Marc Jacob peut apporter son soutien.

Un problème important lié aux dons de la Fondation de la SCP est soulevé. Il y a eu un manque de communication, des chèques perdus ou jamais encaissés et un roulement fréquent du personnel. Cindy Daoust propose quelques solutions pour résoudre ce problème.

1. Envoyer un courriel à la Fondation à l'avance pour l'informer de l'arrivée d'un chèque.
2. Utiliser une étiquette d'expédition Priorité émise par la Fondation sur demande.
3. Envoyer les chèques de dons directement à un coordonnateur national, qui en assurera la livraison.
4. Faire des dons par l'entremise des bureaux de poste locaux pendant la campagne de mai, ce qui :
 - maintient les fonds dans la province;
 - aide les bureaux de poste locaux à atteindre leurs objectifs;
 - permet d'être toujours admissible à des points.

Plusieurs membres s'interrogent sur l'éthique de l'incitation à faire des dons à une organisation peu fiable ou peu réceptive. Il est suggéré de revoir le système de points, surtout si Postes Canada ne récompense plus les chapitres très performants. L'exécutif reconnaît que les modifications futures de la fiche de pointage feront l'objet de discussions, en particulier si l'on considère le changement de soutien de la part de Postes Canada.

Programme de bourses d'études – Eldred Holmes

Eldred Holmes distribue une feuille imprimée décrivant la structure du programme, qui est en place depuis 2018. Cette année a été une année record pour les candidatures, 20 ayant été reçues. Cependant, 9 ont été disqualifiées au cours du processus de sélection, laissant 11 candidatures valides. Trois bourses ont été attribuées.

Les candidats et candidates doivent soumettre deux lettres de recommandation (une de l'école et une de la collectivité), et leur demande doit être envoyée par courrier régulier au plus tard le 30 juin 2025, le cachet de la poste en faisant foi. Une version en français est disponible et tous les documents sont affichés sur le site Web du Club Héritage. Eldred ajoute qu'il y a eu un manque de candidatures en provenance du Québec et qu'il souhaite recevoir des commentaires sur la façon d'améliorer cette situation.

Il annonce que 2025 sera sa dernière année en tant que coordonnateur du Programme de bourses d'études après huit ans en fonction. Un nouveau coordonnateur ou coordonnatrice sera formé et en place au début de l'automne 2025, prêt à gérer le programme de 2026 avec une documentation et des systèmes de contact actualisés.

belairdirect et assurance-voyage MEDOC – Lynn Nasralla

Lynn Nasralla présente un aperçu de l'entreprise et indique que belairdirect relève maintenant d'Intact Corporation financière. Elle souligne la distinction entre la couverture collective pour les membres du Club Héritage et les membres du secteur de la vente au détail. Les membres du Club Héritage bénéficient d'avantages privilégiés, tels qu'une couverture illimitée pour les vélos et une couverture de 20 000 \$ pour les bijoux. Le courtier BrokerLink est disponible pour les besoins d'assurance spécialisés.

Le changement de marque de Johnson à belairdirect a été un succès, avec une augmentation significative de la clientèle. Le Québec a connu une croissance importante grâce à une meilleure reconnaissance de la marque. En 2024, le nombre de soumissions est passé de 1 200 à 3 200, et les polices vendues sont passées de 324 l'année précédente à 832 en 2024.

Lynn explique que Johnson-MEDOC adoptera la nouvelle image de marque de l'assurance voyage belairdirect à partir du 1^{er} juillet. Il n'y aura pas de changement dans le contenu des polices, la protection ou l'équipe d'assistance. Cependant, les tarifs augmenteront d'environ 10 % en raison des fluctuations monétaires et de l'inflation des soins de santé aux États-Unis. Plusieurs nouvelles améliorations sont prévues, comme la mise à jour des systèmes numériques et une plateforme pour les membres en 2026, ainsi que l'amélioration du suivi des demandes de remboursement, des renouvellements et de la facilité d'utilisation. Des améliorations de l'application sont également prévues pour l'accès mobile à l'assurance voyage. Les discussions se poursuivront aussi pour s'assurer que les membres sont en règle pour bénéficier des avantages collectifs, y compris des rappels plus éloquentes. Enfin, Lynn déclare que 2024 a été une année record pour les contributions et le financement de soutien administratif. Elle a remis à Bob Broomhall, un peu plus tôt, un chèque d'un montant important.

Clarification du processus de demande de règlement

- Les demandes de règlement liées aux soins médicaux sont présentées à la Canada Vie en premier lieu (pour la partie du régime de soins de santé de l'employeur).
- Si une couverture supplémentaire est nécessaire (au-delà de 100 000 \$ ou 250 000 \$), l'assurance MEDOC entre en jeu.
- Pour les annulations de voyage, les bagages, etc., il faut s'adresser directement à belairdirect / Global Excel.
- Problème : La Canada Vie a de longs délais d'attente (plus de 30 minutes), contrairement aux fournisseurs précédents.
 - Les agents de Bel Air avaient l'habitude de rester en ligne et de fournir de l'assistance — maintenant ils doivent transférer les appels et raccrocher.
 - Bel Air dispose d'un processus de transmission par courriel aux paliers supérieurs pour signaler les demandes de règlement non résolues ou mal traitées.

Adhésions – Marc Jacob

Marc distribue des copies papier en anglais et en français à tous les présidents et présidentes et fournit les chiffres pour 2024.

- **466** nouveaux membres en 2024, ce qui représente une diminution par rapport aux 600+ en 2023.
- **229** demandes en ligne soumises via le site Web.
- **279** membres ont mis à jour leurs coordonnées via le site Web.
- Depuis 2020 : **2 316** nouveaux membres en tout.

Totaux au niveau national (au 31 déc. 2024)

- **19 574** membres actifs en tout (réguliers et associés)
- **258** décès
- **229** erreurs postales → on contacte les chapitres pour des corrections
- Erreurs postales non résolues = membre marqué comme étant *inactif*

Une question est posée sur le fait que certains membres ne souhaitent pas recevoir de courrier promotionnel. La discussion qui s'ensuit porte sur une solution possible : ajouter une case à cocher ou une étiquette d'exclusion dans la base de données. Holly Perreault contactera belairdirect pour réactiver la balise (« tag ») d'exclusion dans sa base de données.

Le 7 mai 2025

Programme de lettres au père Noël – Fred Danells

Fred Danells traite du Programme de lettres au père Noël de l'année dernière et la logistique qui a limité la distribution du courrier en raison de la distance et des ressources qui garantiraient la livraison avant Noël. C'est pourquoi la Société a décidé d'annuler le programme pour 2024. Une question secondaire s'est posée concernant les lettres inutilisées, dont le nombre est estimé à près de 2 millions et qui avaient déjà été imprimées pour le programme de 2024. Certains coordonnateurs déconseillent fortement de réutiliser la papeterie de l'année dernière pour le programme de 2025. Le responsable du Programme a accepté et décidé de ne pas réutiliser les anciennes lettres. Les versions 1, 2 et 3 des lettres anglaises et françaises ont toutes été exclues de la réutilisation. Toutes les lettres reçues pour le père Noël ont été envoyées à Ottawa pour y être déchiquetées.

Le format de la lettre de réponse pour 2025 a été modifié pour une version neutre, de la taille d'une affiche, à distribuer avant et après Noël. Les documents EB-1, 2 et 3 ont été finalisés et cette lettre servira également de réponse au courrier étranger. Malgré ses efforts pour plaider en faveur de l'utilisation des types de documents (EB1, 2 et 3) restants, Fred admet qu'ils ont perdu cette bataille.

Demandes d'enveloppes, autorisations d'envoi et incertitude en matière logistique

Une discussion a lieu sur la distribution des enveloppes cette année et sur les complications liées aux changements de privilèges postaux et de numéros de compte. Certaines enveloppes portent des marques d'autorisation qui peuvent ne plus être valables, ce qui nécessite des timbres pour l'intérim. Plusieurs personnes font part de leurs solutions de rechange, y compris l'utilisation de timbres de Costco pour réduire les coûts. La possibilité d'effectuer un envoi en nombre par an est évoquée, mais les détails concernant la date et les modalités de l'envoi ne sont toujours pas finalisés.

Quelques membres expriment leur inquiétude quant à la nécessité d'absorber les frais d'envoi, certains dépensant déjà des sommes importantes en timbres en raison du manque de clarté de la part du bureau central. Un conseil général, c'est d'utiliser les enveloppes existantes avec les timbres ajoutés jusqu'à ce que la confirmation des nouveaux comptes ou autorisations soit reçue.

Amendement aux statuts – Lloyd Rogowski

Article 2 – Membres

Section 1

Toute personne employée par la Société canadienne des postes et comptant 25 années de service à la Société peut devenir membre du Club Héritage.

Amendement proposé

Article 2 – Membres

Section 1

Toute personne employée par la Société canadienne des postes à temps plein ou à temps partiel et comptant 20 années de service à la Société peut devenir membre du Club Héritage.

Une proposition est faite pour accepter cet amendement, qui a été mis aux voix et accepté à l'unanimité.

Régime de retraite – Michael Butera, Postes Canada

Michael Butera, vice-président de la caisse de retraite, présente une vue d'ensemble du régime de retraite de Postes Canada par le biais d'un appel Zoom. Michael est directeur des placements depuis 2001 et son mandat est axé sur la sécurité des pensions à long terme plutôt que sur la performance à court terme. Il dispose d'une équipe de 60 professionnels, qui met l'accent sur la gestion interne. Voici les principaux points à retenir de cette présentation.

1. Leadership et mandat stratégique

- **Directeur des placements** : Michael Butera (en fonction depuis 2001)
- **Mandat** : Axé sur la sécurité des pensions à long terme plutôt que sur la performance à court terme
- **Équipe** : ~60 professionnels; accent mis sur la gestion interne
- **Rendement ciblé** : 6–6,5 % annuellement
- **Éléments clés** : ~70 % des prestations de retraite sont financées par les placements; 30 % proviennent des cotisations.

2. Actifs sous gestion et répartition du portefeuille

- **Total des actifs sous gestion** : ~32 milliards de \$
- **Composition du portefeuille** :
 - Revenu fixe – 40 %
 - Actions canadiennes – 10 %
 - Biens immobiliers – 10 %
 - Autres : actions de sociétés à capital fermé, infrastructure, etc.
- **Optique canadienne** : 60–70 % des actifs détenus au Canada.

3. Aperçu de la gestion du risque

- **Équipe de la gestion du risque** : groupe de 5 membres, appuyé par des services analytiques et technologiques
- **Stratégie sur les devises** : couverture dans les principales devises (le dollar américain, l'Euro, la livre sterling et le yen japonais)
- **Risque lié aux taux d'intérêt** : gestion assurée au moyen de stratégies en matière d'obligations alignées sur les engagements
- **Leviers** : utilisés de manière modérée par le biais de contrats (aucun emprunt)
- **Volatilité des actions** : gestion assurée au moyen de stratégies de couverture sélective

4. Cadre environnemental, social et de gouvernance (ESG) et stratégie climatique

- **Approche** : participation active plutôt que l'exclusion d'actifs
- **Initiatives** : plan d'action sur les changements climatiques et mesure de l'empreinte carbone en cours
- **Perspectives** : croissance attendue des investissements ESG au fil du temps

5. Situation financière du régime

- **Contrôle réglementaire** : Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)
- **Ratio de solvabilité (2024)** : 108 %
- **Excédent sur le plan de la continuité** : 130 %
- **Congé de cotisations patronales** : en vigueur depuis 2023 en raison de l'excédent

6. Structure de gouvernance

- **Comité des pensions** : assure une surveillance stratégique.
- **Comité consultatif de placement** : apporte une contribution (non décisionnelle)

- **Conseil consultatif des pensions (CCP) :** comprend les représentants des employés et des retraités.

7. FAQ et clarifications

- **REER ou pension :** Le régime à prestations déterminées reste intact; les REER ne sont pas affectés.
- **Insolvabilité de la Société :** La caisse de retraite est indépendante et protégée par la loi; en cas d'insolvabilité, elle serait prise en charge par le gouvernement du Canada.
- **Règles d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité (2018–2022) :** Mesure temporaire qui n'est plus en vigueur.
- **Exposition aux marchés des É.-U. :** Réduite en raison de la volatilité; position prudente à long terme.

8. Principaux éléments à retenir

Le vice-président Michael Butera a mis l'accent sur la solidité de la fondation du régime, sur sa stratégie d'investissement prudente et sur l'importance accordée à la transparence et à la stabilité. La caisse est bien capitalisée et bien positionnée pour faire face aux obligations en matière de pension à long terme.

Présentation du groupe d'affinité HearingLife – Cheryl Anderson et Laurie Van Wyk

Laurie et Cheryl commencent leur présentation par les bases du fonctionnement de l'oreille, les problèmes courants (accumulation de cérumen, acouphènes, etc.) et les signes avant-coureurs d'une perte auditive. Elles abordent les problèmes spécifiques aux acouphènes et énumèrent les causes et les déclencheurs qui les affectent. Elles ajoutent que 60 % des Canadiens âgés entre 19 et 79 ans font état d'une perte d'audition.

La perte auditive peut être évitée en utilisant des bouchons d'oreille, en passant des tests auditifs annuels et en étant conscient d'une perte auditive progressive. Les technologies telles que les appareils auditifs, les applications et d'autres innovations peuvent améliorer l'audition dans les environnements bruyants.

Les membres du Club Héritage bénéficieront d'une réduction supplémentaire de 10 % auprès de HearingLife et de toute autre promotion, ainsi que de tests gratuits et de protections auditives sur mesure.

Les présidents peuvent demander aux représentants de HearingLife d'assister à leurs réunions et de faire des présentations à l'intention des membres.

Présentation du groupe d'affinité Specsavers

Specsavers est présent au Canada depuis 2002 et compte plus de 150 magasins, avec l'intention d'en ouvrir 200. L'entreprise offre des examens de la vue pour 99 \$, y compris un balayage 3D OCT de l'œil, sans frais supplémentaires. Elle fournit une garantie de qualité de 2 ans et une garantie de 100 jours sans soucis, sans tracas. Specsavers propose une facturation directe aux régimes d'avantages sociaux et une réservation en ligne. Les magasins Specsavers sont ouverts les week-ends et les soirées. Les membres du Club Héritage de Postes Canada sont également admissibles à un rabais de 60 % sur les mises à niveau de lentilles et à des offres en magasin, comme deux paires de lunettes pour 149 \$! Les membres doivent présenter une preuve d'adhésion au Club Héritage de Postes Canada (carte d'identité) dans toutes les succursales Specsavers de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba pour

bénéficier d'un rabais de 60 % sur la mise à niveau des lentilles. Le code promotionnel est 202401.

Les forfaits comprennent des outils d'essayage en ligne, le commerce électronique et l'entrée dans de nouvelles provinces, en particulier la Saskatchewan et le Québec.

Subvention de Postes Canada et privilèges postaux – Bob Broomhall

Postes Canada a officiellement refusé de verser la subvention annuelle de 50 000 \$ pour cette année. La *Déclaration de dépôt électronique* (DDe) a été désactivée et les efforts de réinitialisation ont échoué en raison d'une confusion concernant la propriété du compte. Postes Canada a accordé un envoi gratuit en guise de geste de bonne volonté, mais les détails de l'exécution ne sont pas clairs. Un représentant de l'entreprise gère désormais le compte postal; une nouvelle configuration du compte pourrait avoir une incidence sur la papeterie et les opérations. Postes Canada a indiqué la possibilité d'un financement partiel, mais aucun détail n'a été fourni. L'incertitude règne quant au montant, au calendrier et à l'admissibilité. Cette situation a entraîné des problèmes de communication, le courrier postal restant essentiel en raison des réalités démographiques : de nombreux membres n'ont pas accès au courriel ou à une imprimante. Les stratégies basées uniquement sur le courrier électronique se sont révélées inefficaces pour certains chapitres. Des suggestions de réduction des coûts d'envoi font l'objet d'une discussion :

- Utiliser l'enveloppe standard n° 10 pour réduire les frais d'affranchissement :
 - ordinaire (en vrac) : ~1,24 \$ | individuelle : 1,44 \$ | surdimensionnée : 2,61 \$+
- Étudier la possibilité de réduire la fréquence des envois des bulletins.
- Encourager la distribution par courriel dans la mesure du possible.
- Proposition : un dernier avis aux membres impayés pour les inciter à payer leur cotisation ou à retirer leur nom de la liste de diffusion.

La question de l'arrêt des bulletins pour les membres qui ne paient pas leur adhésion est débattue. Cependant, cela réduira le nombre de membres, ce qui pourrait avoir un impact sur les partenariats (par exemple, belairdirect, GoodLife, Specsavers).

Les mesures suivantes de réduction des coûts sont proposées :

1. Organiser l'AGA tous les deux ans, ce qui permettrait d'économiser environ 40 000 \$ par an.
2. Modèle de financement de soutien (proposé) :
 - Fondé sur les cotisations perçues et non sur le nombre de membres :
 - Cotisations inférieures à 2 500 \$ → soutien de 1 250 \$
 - Entre 2 500 \$ et 7 000 \$ → soutien de 1 000 \$
 - 7 000 \$ → soutien de 750 \$

Cette proposition suscite des inquiétudes quant au fait que la réduction des incitations pourrait démotiver le recrutement de membres. Selon le modèle traditionnel, un plus grand nombre de membres équivaut à un financement plus important, alors que le nouveau modèle est perçu comme récompensant des bases de revenus plus modestes. Les petits chapitres luttent contre l'augmentation des coûts d'affranchissement et d'impression. La plupart d'entre eux adoptent des bulletins électroniques, bien que leur efficacité soit mitigée et que les sondages menés auprès des membres montrent que 60 à 70 % d'entre eux préfèrent encore le courrier traditionnel. Les chapitres uniquement numériques ont connu une baisse drastique des renouvellements.

Soutien financier et décision

Une motion est mise aux voix et adoptée pour que tous les chapitres actifs reçoivent chacun 1 000 \$ en soutien financier. Il s'agit d'une réduction temporaire de la subvention totale de 50 000 \$ → 25 000 \$, l'objectif étant de préserver les réserves nationales et la stabilité future.

Des tactiques de réduction des coûts pour les chapitres sont suggérées, comme la réduction des subventions (par exemple, les déjeuners de 15 \$ → 10 \$), la réduction des dons (par exemple, de 300 \$ → 200 \$), l'augmentation des frais de participation aux événements et la tenue de l'AGA près de la frontière entre l'Ontario et le Québec, où 13 chapitres peuvent se rendre en voiture. Il n'y a pas de solution unique.

Les présidents font part de leur déception et de leur tristesse face à la diminution du soutien de la Société et de leur inquiétude quant à la perte de valeur sociale et caritative du Club.

Fréquence de l'AGA

Une motion est proposée et appuyée : L'AGA devrait se tenir tous les deux ans, avec des réunions virtuelles intermédiaires (p. ex., via Zoom) encouragées. Cette proposition permettra au bureau national d'économiser 40 000 \$ par an.

Relation avec Postes Canada

Proposition de Cindy Daoust

- Le Club Héritage doit présenter un front uni dans les négociations avec Postes Canada.
- Elle propose l'envoi d'une lettre collective indiquant que tout soutien aux programmes de Postes Canada sera suspendu (notamment, participation à la Fondation, dons, petits déjeuners communautaires et Programme de lettres au père Noël).
- Elle reconnaît la résistance au sein des chapitres à l'abandon du Programme de lettres au père Noël, mais souligne qu'en raison de son inclusion, la menace est à prendre au sérieux.

Les défis sont identifiés et chaque membre présent a l'occasion d'exprimer son opinion. La plupart des membres ont 25 ans de service. Ils représentent Postes Canada lors des collectes de fonds et des activités de bénévolat, et offrent une tribune aux retraités qui ont consacré leur vie à Postes Canada.

Une motion est présentée pour que le président national envoie une autre lettre à la Société; cette lettre traitera des résultats de l'AGA et de l'hésitation des membres à participer aux programmes de Postes Canada à la suite de sa décision de suspendre nos privilèges postaux et de ne pas nous accorder de financement.

Élections

Trois postes sont à pourvoir cette année : secrétaire-trésorier, premier vice-président et troisième vice-président. Bob Broomhall est proposé, et il accepte le poste de secrétaire-trésorier. Anna Huang est proposée, et elle accepte le poste de première vice-présidente. Marc Jacob est proposé, et il accepte le poste de troisième vice-président.

La réunion est levée.